**IV. Introduction aux concepts-clés du structuralisme**

**IV.2.1. Dichotomies langue/langage, langue/parole**

Dans l’ensemble des manifestations du langage, il faut distinguer ce qui relève de l’action individuelle, variable, unique, imprévisible, que Saussure nomme la ***parole***, de ce qui est constant, commun aux sujets parlants, la *langue*. Le **langage**, selon Saussure, se compose donc de la **langue** et de la **parole**:

 Langue

Langage Parole

Opposée à la parole, la langue est un phénomène social, le code commun à tous les membres d’une communauté linguistique, une pure passivité (un « trésor » déposé chez les sujets). La langue, enfin, est essentielle, nécessaire à la parole, qui à cet égard lui est accessoire.

Notons que cette dichotomie, affirmant le **primat de la langue sur la parole**, éclaire également le rôle de la parole vis-à-vis de la langue : d’une part, la parole précède la langue, et elle seule en permet l’acquisition ; d’autre part, c’est la parole et la parole seule qui, dans le long terme, est responsable des changements qui surviennent dans la langue.

**Langage** : la faculté naturelle, innée, universelle spécifique à l’être humain de communiquer au moyen d’un système de signes linguistiques-verbaux-vocaux ou de signes sémiologiques, non-verbaux (mimique, gestuelle, danse, rire, code de la route, théâtre, couleurs, peinture, langue, parole, etc. C’est donc un phénomène très vaste qui caractérise la vie en société et qui renvoie à plusieurs phénomène et réalités (hétéroclite/hétérogène). Le langage renvoie donc à tout système de signes socialement codifiés qui ne fait pas appel à la parole (le langage des sourds-muets). Il se confond parfois avec *communication* ; ainsi, le langage des abeilles met en œuvre des moyens physiques (position par rapport au soleil, battement des ailes, etc.) pour communiquer des informations sur les gisements de nectar.

**Langue :** est un phénomène social, la partie sociale du langage, un système homogène et abstrait de signes linguistiques, le code commun à tous les membres d’une communauté linguistique, une pure passivité, un « trésor » déposé chez les sujets parlants (locuteurs).

**Parole** : est la partie individuelle du langage, un acte individuel concret, l’actualisation de la langue dans une situation de communication donnée. La parole n’est pas homogène, elle est variable en fonction de plusieurs paramètres extra-linguistiques comme la région géographique, l’âge, le sexe, la situation de communication, la classe socio-culturelle, etc.

**La langue comme « système » de signes linguistiques VS la langue comme nomenclature**

 Saussure reproche à ses prédécesseurs d’avoir une vision éclatée de la langue, de la concevoir comme une simple **nomenclature**, une liste d’éléments renvoyant individuellement et de manière indépendante à des objets du monde (référents) :

 \* a

**Objets**  \*\* b **Noms**

 \*\*\* c

**La langue comme nomenclature**

***Conception de la langue comme nomenclature***

**=**

***À chaque objet du monde correspond un nom qui le désigne.***

Selon cette conception, qui envisage les termes de langue séparément les uns des autres, indépendamment des liens qui les relient, connaître une langue, ce serait connaître les noms permettant de désigner les objets du monde, l’organisation des objets dictant celle des mots.

À cette conception, Saussure oppose celle selon laquelle la langue est un tout organisé (ou ***système***), à l’intérieur duquel chaque terme est défini par les relations qu’il entretient avec tous les autres. On voit là la principale thèse de la linguistique structurale, et la définition d’un système :

***Thèse de la linguistique structurale***

**=**

***La langue ne consiste pas en un répertoire de mots, une nomenclature, mais en un système de signes.***

Saussure est le fondateur du courant ***structuraliste*** qui considère la langue comme une structure où tous les éléments se définissent réciproquement. D’après le ***structuralisme***, la valeur de chaque élément de la langue est déterminée par ses relations avec d’autres éléments.

Concernant le caractère structurel de la langue, Saussure a établi le principe fondamental suivant : « ***la langue est une structure à l’intérieur de laquelle tous les éléments se définissent, se délimitent réciproquement ».*** D’après lui, le sens de chacune des trois expressions *avoir peur*, *craindre* et *redouter* se définit relativement aux sens respectifs des deux autres.

Pour Saussure, la notion de mot, ambiguë et floue, doit être rejetée au profit du terme de **signe**. Le « véritable objet de la linguistique est l’étude, interne et synchronique, des systèmes de signes que constituent les états de langue ».

**Signe, signifiant, signifié**

Contrairement à ce que suggère la conception de la langue comme nomenclature, qui saisit, séparément les uns des autres, les termes de la langue dans leur lien avec la réalité extralinguistique, « le signe linguistique unit non une **chose** et un **nom**, mais un **concept** et une **image acoustique** ». *Concept* et *image acoustique* sont pour Saussure des entités psychiques, non matérielles. Le signe linguistique est donc une entité psychique, à deux faces, inséparables l’une de l’autre comme le sont les deux faces d’une feuille de papier, et dont aucun des termes ne peut exister sans l’autre (figure ci-dessous). Comme la notion de signe ne s’applique pas seulement au code linguistique mais à tout système de signes, Saussure préférera utiliser les termes de **signifiant** (pour *image acoustique*) et de **signifié** (pour c*oncept*).

 Le signe linguistique